Les établissements Petite Enfance*

*sont cités les établissements présents dans la Commission d'Admission Unique (CAU)

★ **Accueil Individuel (CF) :**
ce mode d'accueil conjugue l'accueil individualisé au domicile de l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) et collectif dans une crèche familiale (CF) relevant de son secteur géographique.

★ **Accueil collectif (CC, MA et MC) :**
ce mode d'accueil propose à la fois un accueil régulier (crèche - CC, multi-accueil - MA, micro-crèche - MC) ou un accueil occasionnel (type halte-garderie) afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

Centre Communal d'Action Sociale

MAIRIE DE TOULOUSE
WWW.TOULOUSE.FR
Toulouse en grand !